

# La place financière de Paris au service de la souveraineté française et européenne



**Jean-Charles SIMON**

*Délégué Général, Paris Europlace*

**L**e secteur financier est moins associé à la notion de souveraineté que d'autres pans de l'économie. Il est vrai que les vieux clichés sur une finance apatride ou l'opposition factice entre « économie réelle » et finance ont longtemps propagé des perceptions erronées du monde financier. La finance est pourtant un secteur bien ancré dans le réel, l'un des principaux parmi les services, avec une forte dimension de proximité – agences bancaires, courtiers, agents généraux, conseillers financiers... C'est aussi un secteur éminemment stratégique, par construction, pour le financement de l'économie, l'investissement, la gestion de l'épargne et la protection contre les risques : il n'y a pas de développement économique sans un secteur financier fort pour le soutenir.

Le tissu financier d'un pays, sa capacité à accompagner au quotidien les ménages, les entreprises et même l'État, est une forme de circuit sanguin apportant à l'économie l'oxygène dont elle a besoin. Il doit être fluide, faire face aux besoins de montée en puissance, déplacer rapidement des moyens d'un acteur à l'autre. Malgré l'internationalisation de la finance et sa nature transfrontalière, le besoin d'acteurs locaux reste essentiel dans la plupart de ses composantes. Ainsi, le financement en fonds propres ou en dette

des entreprises suppose le plus souvent une expertise de proximité, qui va permettre de qualifier le risque et donc d'apporter la transparence nécessaire aux investisseurs. C'est bien sûr le cas pour le financement bancaire, mais on le voit aussi depuis l'essor du métier du capital investissement, où les acteurs spécialisés s'efforcent d'avoir cette implantation locale leur permettant de gérer au mieux leurs portefeuilles. C'est également un besoin pour l'assurance, de la souscription à la gestion des sinistres. La numérisation des parcours et la globalisation des grands groupes ne sont en rien contradictoires de cette nécessaire proximité des clients et des investissements. On observe au contraire l'attachement des groupes financiers à l'entretenir, à l'instar des néobanques les plus performantes qui tendent à développer des implantations physiques sur leurs principaux marchés au fur et à mesure de leur expansion, malgré un modèle 100% digital.

Les succès de la place financière de Paris au cours des dernières années doivent d'ailleurs beaucoup à la puissance de l'économie francilienne. La concentration de grands groupes dans la région parisienne, sans équivalent dans l'Union européenne, est ainsi un moteur du choix de Paris pour le développement d'activités

financières, compte tenu de cette clientèle locale. Réciproquement, la force de la place financière est un atout pour la croissance de ces groupes, qui disposent à Paris des meilleurs spécialistes et des capacités de financement les plus sophistiquées. Et ces atouts bénéficient également à l'ensemble du tissu économique français, dont les besoins sont scrutés par les acteurs de la finance présents sur notre territoire.

Au-delà des opportunités et du levier pour l'économie d'une finance forte sur le territoire national, ce secteur contribue directement à la souveraineté du pays quand il devient un atout de son économie. C'est vrai en particulier dans les transactions avec le reste du monde, la finance pouvant être comme tout autre secteur excédentaire ou déficitaire en termes d'échanges internationaux. En l'occurrence, l'expansion de la place financière de Paris a conduit à tripler l'excédent courant des services financiers en quelques années. Compris désormais entre 12 et 15 milliards d'euros sur 12 mois, cet excédent est, avec celui du tourisme, le plus important de notre commerce extérieur de services. Dans un pays dont le commerce en biens est déficitaire de longue date, cet excédent est particulièrement précieux pour améliorer le solde de notre balance courante.

De la même façon, le gain de plus de 30 000 emplois très qualifiés dans la finance à Paris depuis 2016 est à la fois un gisement important de recettes fiscales et sociales pour la puissance publique, mais aussi le gage d'un renforcement de l'activité

opérationnelle de certains métiers clés depuis la France, en particulier dans les transactions de marché. Présents à Paris, les acteurs de la Place ont aussi un prisme local qui avantage les titres émis en France – par l'État ou les entreprises –, et qui tend généralement à se renforcer en période de crise. C'est le cas également de la gestion d'actifs financiers, dont le biais domestique a déjà été souvent documenté : la France, leader de ce métier au sein de l'Union européenne, est ainsi bien placée en matière de résilience des investissements dans ses actifs par temps difficile.

Les grands enjeux de la finance contemporaine sont par ailleurs au cœur des problématiques de souveraineté : paiements, stablecoins et monnaie numérique, tokenisation des actifs, intelligence artificielle ou encore cybersécurité. La maîtrise de ces sujets par chaque zone économique pourrait être déterminante en matière de souveraineté technologique. Pour l'Europe, qui accuse un net retard dans les technologies de l'information, le risque est aujourd'hui de dépendre d'innovations et d'acteurs étrangers qui en seraient les champions. Il est même possible que la souveraineté monétaire soit en danger si par exemple l'usage des stablecoins en dollars devenait une référence pour les transactions internationales, y compris au sein du territoire européen. L'efficacité des politiques monétaires dans les zones d'autres devises, et notamment l'euro, pourrait être alors compromise.

Il est également crucial que les solutions technologiques dans la finance en matière d'intelligence artificielle, d'informatique quantique





ou de cybersécurité ne soient pas monopolisées par des entreprises extra-européennes. Si tel était le cas, le secteur financier en Europe serait dépendant d'infrastructures et de produits pouvant être sujets aux décisions politiques d'États tiers, sans possibilité de recours à des alternatives européennes de même niveau technologique. La période actuelle démontre si besoin était que l'assujettissement des entreprises au pouvoir politique de leur pays d'origine n'est pas un simple concept, mais une réalité qui peut devenir rapidement très concrète. Or, non seulement une telle situation pourrait affecter la compétitivité de la finance européenne, et donc l'efficacité de son rôle au service de notre économie, mais aussi l'interopérabilité des transactions entre l'Union européenne et le reste du monde, ou même la qualité des échanges intra-européens.

C'est pourquoi la Place de Paris s'efforce d'être en première ligne sur tous les sujets d'innovation, à la fois pour prescrire les régulations les plus adaptées, préservant la souveraineté européenne mais aussi la compétitivité des entreprises du secteur, afin que notre continent soit le mieux à même de voir naître des acteurs clés dans ces technologies, au sein ou à l'extérieur des groupes financiers. En tant que première place financière de l'Union européenne, Paris a un rôle et une responsabilité particuliers pour attirer les investissements dans ces solutions, car c'est là où ils ont les meilleures chances d'atteindre une taille critique au service

de l'économie du continent. La souveraineté européenne dans le domaine financier suppose l'existence d'au moins une grande place financière internationale au sein de l'Union, capable d'être le lieu d'échange et de centralisation de flux d'investissements destinés à l'ensemble de son territoire. Réciproquement, une place financière à vocation planétaire est aussi la garantie d'un hub global d'activités et d'infrastructures pour les échanges physiques et le déplacement des biens et des personnes : c'est bien ce qu'on observe aujourd'hui avec les rôles dominants de Paris et Londres en Europe dans tous ces domaines.

Domaine d'investissements colossaux dans la technologie, acteur incontournable du développement de tous les autres pans de l'économie, centre de décisions et d'opérations à vocation internationale, et à la fois présent au plus près des entreprises et des ménages sur tous les territoires, le secteur financier est d'évidence un enjeu de souveraineté essentiel au XXI<sup>ème</sup> siècle. Toutes les régions du monde essaient à ce titre de se doter d'au moins un centre névralgique permettant de disposer d'une palette complète d'outils financiers et d'une capacité d'attraction internationale des capitaux. Les succès récents de la Place de Paris nous positionnent à ce titre idéalement dans la concurrence internationale : à tous les responsables qui en ont la charge de préserver ce succès au service de notre souveraineté. ■